

torse s'érige à droite, de face, nu ; il regarde vers la nymphe ; sa tête porte des cornes de homard, sa main gauche tient un roseau. L'eau de la mer est figurée au bas du tableau. Le décor polychrome s'enlève sur fond noir. Le nombre est considérable, surtout en Afrique, des mosaïques romaines représentant des scènes, sinon identiques, du moins analogues, Néréides associées à des Tritons et à des animaux marins ¹.

2. Dans ce même vestibule des Antiques est déposé un panneau hexagonal de mosaïque appliqué sur une épaisse dalle de ciment. Un double filet noir y encadre, sur champ blanc, un buste polychrome, coupé aux épaules, vu de face, les yeux regardant vers la gauche, le visage imberbe, la tête couronnée de feuillage, de fleurs et de fruits, un thyrses appuyé à l'épaule gauche. C'est, comme le panneau de la Déserte appliqué sur une paroi de ce vestibule, Bacchus ou l'Automne. D'un sommet de l'hexagone au sommet opposé, on mesure extérieurement au cadre 0 m. 485, intérieurement 0 m. 37. Je n'ai trouvé nulle part aucune indication sur la provenance de ce fragment ; je conjecture qu'il appartenait à la petite mosaïque Contamin, dans laquelle, selon la description de Branche, on voyait « des têtes de Bacchus couronnées de pampres et de Cybèle couronnées de tours »².

3. Dans une cave qui sert de dépôt, M. Focillon, directeur des Musées, m'ayant donné le moyen de l'explorer en 1916, je découvris trois caissons de la grande mosaïque Contamin, ceux qui furent supprimés lors de la deuxième réduction ³ et qui sont maintenant au pied de l'escalier de la Minerve, et en outre un fragment du caisson 36. J'y découvris aussi une trentaine de dalles en ciment, la plupart entières, quelques-unes brisées, entoilées sur une de leurs faces, où, la toile arrachée et cette face nettoyée, je reconnus sans peine, en rapprochant d'un double rapport de Martin-Daussigny ⁴ un

1. Voir les tables de l'*Inventaire des Mosaïques*. Je citerai seulement : I, 209 (Sainte-Colombe) : Triton, Néréide sur un dauphin ; fig. dans Bazin, *Vienne et Lyon gallo-romains*, p. 9 ; — 376 (Saint-Rustice) : Nymphe et Triton ; — 1382 (Orbe) : Néréide et Triton ; — III, 437 (Cherchel) : Triton porteur du *pedum* et Néréide assise sur une panthère marine (*emblema*) ; cf. Gauckler, *ibid.*, p. 2.097, note 13, et 2.119, note 2 ; — et surtout II, 798 (Carthage) : Triton vêtu, couronné de roseaux, portant une corbeille et un *pedum* ; Néréide assise sur un des replis de sa queue, vêtue, parée de bijoux, tenant une corne à boire (*emblema*).

2. Voir ch. VII, § I ; cf. plus haut, § II, n° 3.

3. Voir le schéma, fig. 16.

4. *Arch. mun.*, R²c, 13 juillet et 18 août 1876.